

***Oui, j'aime la chapelle et je renouvelle ma cotisation annuelle !***

Je souhaite adhérer à l'Association de la Chapelle Sainte Marguerite de Bellozanne en tant que (cocher votre souhait) pour l'année 2021 :

Nom	Prénom	Options	Cotisation	Montant
		Membre Actif	à partir de 180€	
		Membre de Soutien	à partir de 90€	
		Membre Bienfaiteur	à partir de 30€	
		Membre Junior ou étudiant	à partir de 5€	

Le montant total de ma participation à l'association pour 2021 est de .....€

Merci de communiquer ou mettre à jour vos coordonnées pour l'annuaire familial\* :

Branche de la famille :.....

Nom : .....

Prénom(s) : .....

Merci d'inscrire les 2 prénoms pour un couple

Adresse : .....

.....

Téléphone fixe :

Téléphone mobile :

Adresse mail :.....

Prénoms & années de naissance des enfants (juniors ou étudiants)

.....

.....

\* j'autorise l'association à publier mes coordonnées dans l'annuaire qui est destiné uniquement aux membres de la famille et est disponible pour les membres de la famille en fichier PDF sur demande

Date et signature :

Coupon à retourner, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de :

*Association de la Chapelle Ste Marguerite de Bellozanne*

(en cas de virement merci de noter la date de virement)

Brigitte de CLISSON

48, route de Bellozanne

76220 BREMONTIER-MERVAL

## **Association de La Chapelle Sainte-Marguerite de Bellozanne**

Rappel du But de L'Association (cf Statut)

- *Détenir la propriété de la chapelle de Bellozanne, d'assurer la conservation et l'entretien de la chapelle familiale de Bellozanne, monument du XVIIIème siècle, de son caveau et des tombes qu'il renferme.*
- *Assurer l'utilisation de la chapelle pour la pratique du culte catholique, à l'exception de tout autre culte, manifestation ou activité.*
- *Et de manière générale, faire le nécessaire pour la conservation de la chapelle de Bellozanne en tant que patrimoine religieux, artistique, historique et familial et pour y maintenir la pratique du culte catholique.*

Pour être membre de l'association, il faut :

*Être descendant direct de Madame Hélène de Lafaulotte ou conjoint dudit descendant*

L'association est gérée et animée par un bureau composé de plusieurs membres de la famille. Le bureau se réunit plusieurs fois par an pour organiser:

- les travaux, l'entretien, de la chapelle
- les messes (baptêmes, mariages, ...)
- les événements et rassemblements familiaux comme la réunion annuelle avec une messe dans la chapelle, suivie d'un déjeuner convivial et des activités sportives/culturelles l'après-midi (toujours le premier samedi de septembre)
- la communication familiale pour faciliter les échanges avec le site web et depuis peu un groupe facebook pour les jeunes. Connectez-vous sur site [www.lachapelledebellozanne.fr](http://www.lachapelledebellozanne.fr), et/ou le groupe facebook,.....

N'hésitez pas à contacter un des membres du bureau au travers du site ou directement si vous avez des questions, des souhaits particuliers,...

Vous avez la chance d'appartenir à une famille qui s'agrandit d'année en année, mais malheureusement chaque année le nombre d'adhérents à l'association diminue,... Sans votre soutien elle ne pourra continuer,...

***Donc dès maintenant dites : Oui j'aime la chapelle !  
et renouvez votre cotisation dès aujourd'hui***